



31 mai 2016

Christine Delagrave

Objectif d'investissement

Le FCP a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles européens sur la durée de placement recommandée par le biais d'investissements en obligations convertibles européennes. Cet objectif sera réalisé tout en conservant une exposition cible aux marchés actions de 40%, une sensibilité cible aux taux de 3 et un portefeuille principalement investi en titres "Investment Grade", indépendamment de l'évolution du gisement des obligations convertibles.

Actif net global 111 M€
VL part E 139,24 €

Caractéristiques du FCP

Date de création de l'OPC : 06/12/2004
Date de 1ère VL de la Part : 02/06/2008
Dernier changement d'indicateur de référence le : 31/12/2010
Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes morales
Durée minimale de placement recommandée : 4 ans et plus
Classification AMF : Diversifiés
Société de gestion : La Banque Postale AM
Dépositaire : CACEIS Bank France
Eligible au PEA : Non
Eligible aux contrats d'assurance-vie : Non
Valorisation
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Nature de la valorisation : Cours de clôture
Code ISIN part E : FR0010617357
Lieu de publication de la VL : www.labanquepostale-am.fr
Valorisateur : CACEIS Fund Administration
Ajustement de la VL avec seuil de déclenchement : Oui, cf. note sur le site internet, rubrique Gouvernance

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire : 13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale : 12h15
Ordre effectué à : Cours inconnu
Souscription initiale minimum : 10 000 Euro
Souscription ultérieure minimum : Néant
Décimalisation : 1/100 000 ème de part

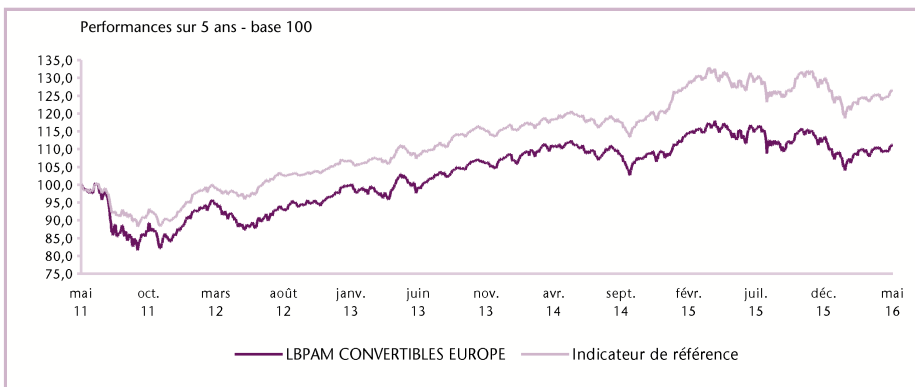
Frais

Frais de gestion fixes appliqués : 0,90% TTC de l'actif net
Frais de gestion maximum : 1,196% TTC de l'actif net
Frais de gestion variables : Néant
Frais courants : 1,11% TTC
Commission de souscription : 2,00% maximum (dont part acquise : néant)
Commission de rachat : Néant

Performances* arrêtées au 31 mai 2016

■ Performances annualisées*(base 365)	1 an	3 ans	5 ans
	OPC	-3,87%	2,86%
Indicateur de référence	-3,06%	4,64%	4,76%

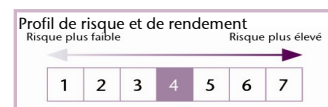
■ Performances cumulées*	1 an	3 ans	5 ans
	OPC	-3,90%	8,85%
Indicateur de référence	-3,09%	14,61%	26,23%



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

Indicateurs de risque** arrêtés au 31 mai 2016

	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans
Volatilité de l'OPC	8,65%	7,44%	9,45%
Volatilité de l'indicateur de réf.	8,06%	6,56%	6,94%
Tracking error	2,12%	2,61%	4,31%
Ratio de Sharpe	-0,42	0,39	0,21
Ratio d'information	-0,38	-0,68	-0,62
Bêta	1,04	1,06	1,23



** Données calculées sur un pas hebdomadaire. Sources des données, OPC : LBPAM, indicateurs de réf. : Thomson Reuters

Volatilité	La volatilité mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Le bêta est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Commentaire de gestion

En mai, les convertibles comme les marchés actions sont restées moroses les 3 premières semaines puis ont rebondi en fin de mois. L'indice des 50 plus grosses capitalisations européennes gagne 1 % au cours du mois avec les secteurs santé, voyage et technologie en tête gagnant plus de 3% alors qu'à l'opposé le secteur des matières premières retrace de presque 13% ainsi que la chimie et l'énergie qui perdent plus de 4%. Le marché primaire des obligations convertibles est très actif en mai avec 6 émissions pour 2,4 milliards d'euros. Parmi lesquelles nous comptons 3 beaux programmes « Investment Grade » : BP pétrolière intégrée britannique pour 400 millions £, une échangeable Wendel en Saint-Gobain et une convertible MTU motoriste allemand pour chacune 500 millions €. Et trois transactions « non notées » Nexity, Bekaert et une échangeable Siem en Subsea7. Nous avons uniquement souscrit à l'opération MTU qui a un profil attractif...mais à aucune autre en raison de leur cherté ou de leur profil crédit. Nous avons par ailleurs acheté : Air France, GBL et Frésenius Médical. Par ailleurs, nous avons allégé Cap Gemini, Assystem, Cez en Mol, STM, Marine Harvest, OHL et Safran. Notre scénario retient une activité en Europe plus positive soutenue par la BCE, des zones émergentes moins stressées et un rebond des Etats-Unis compensant leur mauvais premier trimestre. Néanmoins nous maintenons notre exposition à la neutralité afin de profiter de la volatilité des marchés à l'approche du referendum britannique.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) à destination d'investisseurs résidant en France et catégorisés en tant que non professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICL, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.